

# Vol de congés et prime Covid

Les deux bras armés d'une même méthode,  
contre les agents de la Fonction publique

Toulouse, le 18 juin 2020

## Le vol de congés et ARTT : poussez pas, il y en aura pour tout le monde !

Le gouvernement a remercié les fonctionnaires à de multiples reprises mais va néanmoins leur voler jusqu'à dix jours de congés ou ARTT.

Entre les différences d'appréciation des chefs de service sur les quotités travaillées, les différentes façons de poser les ASA, les différents motifs d'absences, etc, l'application de cette note sera injuste et incomprise par les agents. Sans compter les tensions entre les collègues ou avec la hiérarchie qui risquent d'être engendrées par ces mesures.

**La CGT a demandé à M. Perrin d'exclure du calcul des retenues de jours de congés les mesures d'éloignement des services (pour Covid ou suspicion de Covid) décidées par les médecins de prévention, au même titre que les jours de maladie.** La direction locale s'est bien gardée de répondre sur ce point. Il est un plus facile de s'appuyer sur les analyses des médecins de prévention quand ils effectuent des préconisations qui vont dans le sens des décisions de l'administration et ne pas considérer leurs décisions médicales à l'identique de celles des médecins libéraux !

## Nous rappelons que les collègues n'ont pas eu le choix :

- Ni de rester confiner.
- Ni d'être en ASA, le matériel de « télétravail » n'étant pas suffisant pour tous les personnels.
- Ni d'être en présentiel à temps complet ou par rotation.
- Ni d'endosser le rôle d'enseignant à domicile.
- Ni, encore, d'être en situation de fragilité face à ce virus.

Nous rappelons également qu'il ne s'agit en aucun cas de congés ou de vacances.

Les conditions de confinement n'ont pas été identiques pour tout le monde. Chaque situation a été appréhendée différemment.

Cette injustice est comparable à celle qui touche les salariés du privé au travers de la loi d'urgence. Pas d'alignement vers le bas !

Il apparaît de plus que beaucoup de collègues qui se sont rendus en présentiel, par roulement, y compris en prenant des transports en commun, avec toutes les inquiétudes que cela a pu générer, se verront aussi prélever des jours de congés et RTT.

Enfin, **la direction locale a bien pris son temps pour que les agents de la Haute-Garonne soient informés le plus tard possible du nombre de jours qui allaient leur être confisqués**, ceci afin d'éviter que des congés réels soient déposés avant la date butoir du 31 mai. Honte à elle ! Et reconnaissance aux responsables de services qui ont ouvert cette possibilité aux agents !

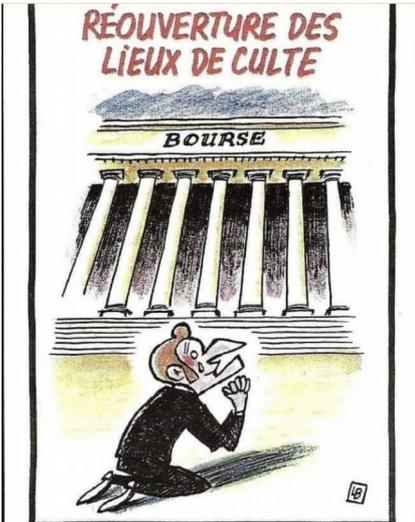


Nous mettons à votre disposition sur notre site internet un modèle de recours hiérarchique pour contester cette confiscation injuste.

### **La prime Covid : quelques « premiers de cordée » et beaucoup de laissés pour compte !**

Pour compenser le vol des congés, le gouvernement a fait le choix d'attribuer une prime aux plus « méritants » dans cette période de pandémie.

Rappelons brièvement le principe dans le département : 30 % maximum des agents en seront bénéficiaires (jusqu'au grade d'AFIPA). 30 % de ce quota percevra 1 000 euros et 70 % percevra 330 euros. L'immense majorité (70%) ne percevra rien (et supportera – double peine – la majorité des ponctions en matière de congés et ARTT).



Cela fait des années que la CGT revendique inlassablement une augmentation de salaire (point d'indice et reconnaissance des qualifications), l'arrêt de la fermeture des services et des suppressions d'emploi.

Les chefs de services ont été sommés, sur des critères fumeux qu'ils ne peuvent maîtriser, de classer leurs agents comme dans un radio crochet, afin de déterminer qui a eu le plus de mérite à venir au travail pendant la crise du covid 19. **Les inégalités entre les cadres supérieurs et les agents et les inégalités femmes/hommes vont encore se creuser.** Quel détestable état d'esprit de nos gouvernants qui ne comprennent pas que nous sommes des collectifs de travail et

que tout ce qui nous divise nous affaiblit et nous empêche de rendre le service public qui est notre raison d'être.

**La CGT a exprimé au cours des différentes conférences téléphonées avec la DRFiP combien elle craignait que ces deux mesures contribuent à détériorer l'ambiance au sein des équipes de travail et à mettre en porte à faux l'encadrement de proximité chargé de répartir la misère.** Nous avons demandé par ailleurs à la direction de nous produire, en toute transparence, un état anonymisé de tous les personnels faisant apparaître le grade, le sexe, le montant de la prime perçue et le nombre de jours de congés et ARTT prélevé.

Certains chefs de services ont courageusement proposé à l'administration d'attribuer 1 000 euros à chacun de leurs agents, d'autres 330 euros à tous. Ne doutons pas du refus qui leur sera opposé par le directeur régional.

C'est une somme d'environ 300 000 euros qui va être répartie dans le département. Nous comprenons fort bien que pour beaucoup, en cette longue période sans augmentation de salaire, une prime de 330 ou 1 000 euros non imposable constituera une manne inattendue et salutaire.

Malgré tout, nous soumettons à la réflexion de l'ensemble des collègues la proposition de constituer une caisse de solidarité pour aider à financer nos combats futurs pour défendre notre outil de travail qui va continuer à être impacté par les annonces du CTL NRP début juillet.

## **Jouons collectif ! Organisons-nous pour combattre !**